

Dans ce numéro :

Le mot du Maire 1

La salle des Fêtes 2

Accidents 2

Bacs rouges 3

Gendarmes couchés 3

Fontaine 3

Recensement de la Population 4

Voeux 4

Le mot du Maire

On dit souvent que les villages comme Singrist ont perdu leur âme. Moins de convivialité, moins de bénévoles à organiser des fêtes...

Pourtant, à y regarder de plus près, des animations festives continuent à fleurir aux quatre coins de notre localité.

Pour exemple: le Festival du Péri-art organisé par le MRJC; le yoga du jeudi, le cours de taille du samedi et la sortie printanière de Hansi, les soirées détentes du lundi et mercredi de l'association sports et loisirs sans oublier la conférence du mardi sur les économies d'énergie etc...

De quoi occuper la semaine !

La municipalité accompagne ces démarches en créant un terreau fertile qui favorise la germination de nouvelles initiatives.

Mise à disposition de locaux, sécurisation des réseaux électriques d'eaux et des voiries, bientôt la salle de la « Festmatt » sont autant de supports pour mieux se " retrouver ".

Intégrer les habitations et les Hommes dans un paysage à préserver (vergers et bocages) même s'il est balaféré par une grande route, permet aussi de forger la mentalité de notre campagne.

Nous sommes le fruit de cet environnement sous tension permanente mais unique si nous regardons les bons côtés.

Grandir en 2014 dans cet ancien jardin des moines de l'abbaye de Marmoutier devrait marquer la nouvelle génération de Singristois.

Pendant cette nouvelle année qui s'annonce, arrosons ces petites graines de futurs « buveurs de lait de chat* » ... sans état d'âme !

*Katz milich suffer est le surnom des habitants de Singrist.

Très bonne année et bonne santé à tous !

Le Maire,

Jean-Jacques ANDRES





Salle de la FESTMATT (du pré festif)

Eclusons tout de suite tous les surnoms déjà attribués à cette bâtisse : hangar à mouton, trou noir marécageux etc...

Vous l'appellerez comme bon vous semble mais elle a le «clos couvert» et dans quelques mois vous pourrez en profiter. Quand les menuisiers intérieurs, les plâtriers, les électriciens et autres aménageurs auront conclu leur tâche vous pourrez vous dorer au soleil de sa large baie vitrée.

Bien sûr la construction ne fût pas un long fleuve tranquille, certaines entreprises devront encore assurer une meilleure finition mais sur les 6 derniers mois les délais sont à un mois près respectés.

Nous avons réunis une première fois les habitants volontaires pour organiser le calendrier d'utilisation et le règlement intérieur. D'autres rencontres seront nécessaires pour aboutir à une synthèse.

Nous comptons sur votre participation !

Nous avons réfléchi à l'aménagement extérieur et espérons pouvoir stabiliser le parking ainsi qu'un pré festif qui pourra accueillir les manifestations en cas de beau temps.

La voirie définitive de l'accès sera mise en place ultérieurement, nous attendons le permis d'aménagement du petit lotissement qui prolongera, peut-être, cette nouvelle rue.

Rassurons les habitants de la rue des champs, aucun débouché de véhicules n'est prévu par l'ancien village, seul un chemin piétonnier est envisagé!

Cette réalisation a un coût élevé mais à l'heure où l'école du village a fermé et où les activités demandent à se renouveler nous espérons qu'elle provoquera « un appel d'air » favorable à la qualité de vie du village!



Deux accidents mortels à Singrist...

Un mercredi soir au mois d'octobre ...alerte gendarmerie. Il est 21 h30, il pleut sans discontinuer, la route départementale 1004 de la colline du Rammelsberg vers Wasselonne reflète le bleu des gyrophares. Les pompiers, les services techniques et les sous-officiers de service nous rapportent les faits. Collision entre deux véhicules sur la « quatre voies », le bilan un conducteur décédé ...

Trois semaines plus tard, 3 heures du matin ...alerte gendarmerie.

Même voix, même annonce, un conducteur décédé... est-ce la répétition d'un cauchemar? Non! Un trou béant dans le mur anti-bruit du giratoire au petit matin témoigne de l'impact tragique. La RD 1004 continue de sévir! Rendons hommage aux volontaires des services d'urgence dont c'est malheureusement le lot quotidien !





Bacs et Gendarmes couchés?

Dans certaines rues vous aurez vu apparaître de petites boîtes rouges, il s'agit *de bac à sel*. Il y en a seulement dans les rues « à forte pente ». Ils sont en self-service. Veuillez prévenir la mairie s'il sont vides!



Les autres voiries seront salées en cas de nécessité.

N'oubliez pas que le sel pollue l'eau, abîme l'enrobé des routes et n'est pas efficace en-dessous de -3°C, il est donc à utiliser avec modération !

Il y a 4 gendarmes couchés rue des jardins...

Ce sont des **ralentisseurs** donc ils gênent la conduite quand on les traverse !

Ils sont plutôt **efficaces** puisque la circulation parasite (véhicules qui raccourcissaient leur trajet en allant vers Salenthal) a diminué.

Ils limitent la vitesse mais c'était le but recherché ! Convenons-en !



Fontaine du cimetière



Les habitués s'étaient plaint de ses fuites, ensuite ils se sont étonnés de son tarissement estival.

Heureusement que des mains débrouillardes lui ont redonné une nouvelle jeunesse.

Saluons les deux bénévoles qui l'ont réparé et à *vos arrosoirs pour la belle saison !*

Et l'on reparle de l'Ecole...

Le bâtiment a trouvé une utilité en accueillant provisoirement les animations des associations en attendant l'ouverture de la salle « Festmatt ». Il servira peut-être de mairie à l'avenir, la cour serait un parking d'accès facile et cela permettrait de dépoussiérer et ranger les archives de la mairie actuellement stockées dans l'ancien presbytère.

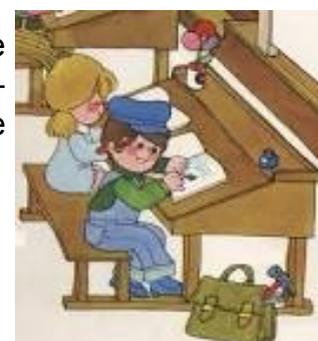
Mais les élèves du primaire l'ont déjà oublié pour aller rejoindre l'école intercommunale d'Allenwiller. Il y a encore des réglages à faire au niveau de la circulation des bus mais dans l'ensemble ce nouvel environnement scolaire semble satisfaire les enfants.

C'est aussi dans l'intérêt des jeunes que devrait s'opérer la réforme scolaire. L'esprit de ces nouvelles mesures était de raccourcir la journée travaillée à 5h30 maximum, de rallonger la pause de midi à 1h30 et de rajouter une 1/2 journée le mercredi matin.

Et c'est dans ce dernier point que le bas blesse. Jusqu'à présent nous étions à 4 jours/semaines avec des vacances annuelles plus courtes...

Cette situation arrangeait les transporteurs, les parents et leur progéniture et le ministère n'a pas encore assoupli sa position. Les élus intercommunaux, à l'instar du conseil d'école ont approuvé une motion allant dans le sens des "4 jours".

Espérons que les « hautes sphères » écouteront la base...





Recensement de la Population 2014

Vous allez être recensés !

Au mois de janvier février 2014 (du 16/01 au 15/02 2014) Madame **Labroche**, l'agent recenseur de notre commune, va se présenter à votre domicile pour vous poser quelques questions.

Elle sera munie d'une carte règlementaire.

Le recensement est avant tout fait pour compter la population mais l'organisme qui centralise les informations (INSEE) réalise aussi des statistiques sur la société française et notamment sur celle de Singrist.

Les renseignements confidentiels que vous donnez ne seront transmis à aucun autre organisme (Impôts, sécurité sociale).

Quel est l'intérêt d'un recensement pour la commune ?

Les dotations de l'Etat dépendent du nombre d'habitants, vous aurez compris la nécessité de connaître le nombre de Singristois en 2014.

La municipalité n'en saura pas plus, les autres réponses seront transmises confidentiellement à l'INSEE.

Madame **Labroche** habite la commune depuis plusieurs décennies, nous espérons que vous lui réserverez l'accueil le plus chaleureux.

" C'est utile, c'est sûr, c'est simple "

* pour toute information: www.insee.fr

LES GRANDES ÉTAPES DU RECENSEMENT



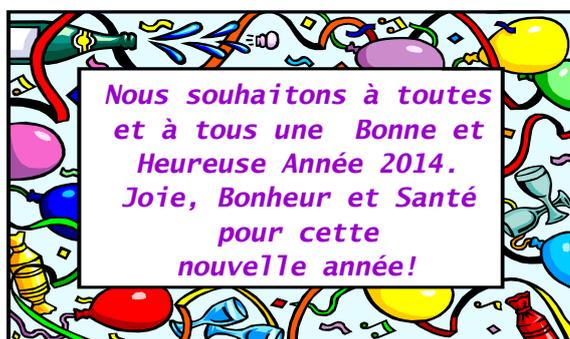
AVANT LA COLLECTE



PENDANT LA COLLECTE



APRÈS LA COLLECTE



Les membres du Conseil Municipal vous souhaitent une bonne lecture!



Ce bulletin a été élaboré par les membres de la Commission Communication qui est composée de Mmes Béatrice LORENTZ, Françoise SENE et M. Jean Jacques ANDRES

Journal imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.